



éducation
SUD₃₁



Mercredi 27 mai plus de 150 personnes se sont rassemblées en soutien aux collègues du collège Bellefontaine, faisant l'objet de procédures disciplinaires.

Ces collègues, dont les compétences et l'engagement de longue date dans l'éducation prioritaire et auprès des élèves sont largement reconnus, ont participé activement à la grève et à la lutte de 22 jours engagées par une majorité des personnels du collège Bellefontaine en décembre dernier, sur les modalités d'application de la réforme REP+ et la reconsidération des emplois précaires dans l'éducation nationale. L'administration locale et rectorale ont non seulement totalement ignoré ce mouvement mais ont aussi tout fait pour le casser, puis pour réprimer les collègues (baisse de notes administratives, brimades, annulations de projets pédagogiques...). Aujourd'hui le Rectorat franchit un pas supplémentaire !

Alors qu'une enseignante avait déjà été suspendue de ses fonctions depuis le mois d'avril, c'est au tour de 5 de ses collègues d'apprendre, par voie d'huissier le 22 mai, qu'une procédure de mutation imposée, ainsi qu'une procédure disciplinaire ont été lancées à leur rencontre. Mercredi 27 mai, la collègue suspendue a appris qu'elle était convoquée devant le conseil de discipline.

Le rassemblement de ce mercredi appelé dans l'urgence témoigne de la forte émotion et indignation devant les sanctions encourues par les collègues. A travers ce rassemblement, les collègues ont exprimé toute leur solidarité et ont dénoncé ces attaques violentes contre le droit de grève et l'action syndicale.

Les organisations syndicales suivantes CGT Educ'Action 31, SUD Education 31, Snes 31, SNUIPP 31, FNEC-FO 31 s'insurgent contre cette répression. **Ce sont les droits constitutionnels de la grève et de l'action syndicale qui sont ainsi bafoués. Nous ne laisserons pas faire !**

Les organisations syndicales appellent les personnels à se mobiliser largement, à faire grandir le rapport de force. Afin d'obtenir **le maintien de tous les personnels du collège Bellefontaine sur leur poste à la rentrée 2015 et la levée de toutes les procédures engagées à leur rencontre.**

Les organisations syndicales sus-citées appellent les personnels :

- à se mobiliser largement, à faire grandir le rapport de force afin d'obtenir le maintien de tous les personnels du collège Bellefontaine sur leur poste à la rentrée 2015 et la levée de toutes les procédures engagées à leur rencontre.
- à se réunir en Assemblées Générales et Heures d'information syndicale pour informer largement les collègues et organiser les actions de soutien
- à participer à un nouveau rassemblement **mercredi 3 juin à 15h devant le Rectorat**
- **et exigent que la rectrice reçoive les organisations syndicales en audience.**